



SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER
ET DE LA BIODIVERSITÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir · Mobiliser · Accélérer

ROQUELAURE
ENTREPRISES & BIODIVERSITÉ

CONTRIBUTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

GOVERNANCE



Stratégie
nationale
BIODIVERSITÉ
2030



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Roquelaure Entreprises & Biodiversité

Groupe de travail Gouvernance

10 recommandations pour intégrer la biodiversité dans le modèle d'affaires des entreprises

La diversité biologique englobe la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes¹.

Eu égard au risque majeur que représente l'atteinte à la biodiversité², le groupe de travail souligne l'importance des DIRO (Dépendances, Impacts, Risques et Opportunités) dans l'ensemble de sa réflexion, et du fondement scientifique de toutes les initiatives.

Ces recommandations sont à adapter en fonction de la forme juridique, de la taille et des secteurs dans lesquels les entreprises exercent leurs activités, ainsi que de leurs enjeux les plus matériels sur la biodiversité.

RAISON D'ÊTRE

I – Engager ou approfondir un processus de réflexion collective sur la raison d'être de l'entreprise, en intégrant ses parties prenantes et en se focalisant sur son rôle dans la société et vis-à-vis de l'environnement, notamment sur la façon dont son activité peut être compatible avec le respect des limites planétaires et du bon état écologique des écosystèmes.

¹ <https://www.cbd.int/convention/articles/?a=cbd-02>

² <https://www.weforum.org/publications/global-risks-report-2024/digest/> et <https://www.axa.com/fr/actualites/future-risks-report-2023>.
Global Risks Reports 2024 – World Economic Forum Davos 2024 - AXA Future Risks Report 2023

CONSEILS

SUIVI ET PILOTAGE DE LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

2 – Impliquer les organes de décision (ex. conseils d'administration) en vue de la bonne intégration des DIRO liés à la biodiversité dans la conception, la validation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de l'entreprise. Cette stratégie s'accompagne pour son volet biodiversité d'objectifs, et d'indicateurs avec des échéances à court, moyen et/ou long termes.

RÔLE DES COMITÉS RSE

3 – Confier à un comité (ex. comité RSE du conseil d'administration) la préparation des travaux du conseil sur l'intégration des DIRO liés à la biodiversité dans la stratégie de l'entreprise.

RÔLE DU COMEX

4 – Mettre à l'ordre du jour du COMEX de manière régulière, les informations et moyens alloués relatifs au volet biodiversité de la stratégie de l'entreprise.

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES

5 – Afin de renforcer l'implication des actionnaires, présenter les modalités relatives à l'intégration de la biodiversité dans la stratégie de l'entreprise via le dialogue actionnarial (y compris en Assemblée Générale des actionnaires).

RÉMUNÉRATION

6 – En lien avec la stratégie établie par l'entreprise, indexer une partie de la rémunération variable des dirigeants à la réalisation d'objectifs qualitatifs et/ou quantitatifs favorisant la réduction des pressions, la prévention et l'évitement des atteintes à la nature, ainsi que sa préservation et sa restauration. Cette proposition pourra concerner à la fois la rémunération variable de court terme (bonus annuel) et de long terme.

FORMATION

7 – Mettre en œuvre un programme de formation sur la biodiversité, fondé sur une approche scientifique des écosystèmes, pour les équipes dirigeantes, intégrant les enjeux de la chaîne de valeur de l'entreprise.

OUTILS

CODES DE GOUVERNANCE

8 – Intégrer la notion de biodiversité dans les codes de gouvernance.

DÉPENDANCES, IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

9 – Évaluer et piloter les DIRO de l'entreprise liés à la biodiversité en s'appuyant sur les référentiels internationaux existants.

PLANS DE TRANSITION

10 – Encourager la réalisation d'un plan de transition biodiversité, mentionné notamment par la norme ESRS E4 « Biodiversité et écosystèmes » de la CSRD, en détaillant les objectifs à court, moyen

et long termes, les moyens associés et la gouvernance mise en place. Ce plan sera publié sur le site internet de l'entreprise et devra être en cohérence avec les autres actions environnementales de l'entreprise.

Pilotage du groupe de travail

Romain Mouton

Président du **Cercle de Giverny**

Membres du groupe de travail

AFG - Michael Herskovich

BSR - Juliette Pugliesi

BL évolution - Sylvain Boucherand

ChangeNOW - Santiago Lefebvre

CPME - Sandrine Bourgogne et Clara Mariani

EPE - Claire Tutenuit, Benoit Galaup et Marie Marchand-Pilard

IFA - Anne-Sophie de la Bigne

MEDEF - Jean-Baptiste Léger, Laurence Rouger de Grivel et Fouad Salyh

Mouvement Impact France - Malo Bourel-Weeger

ORÉE - Patricia Savin et Sylvie Gillet

WWF - Laure Bois Lemarquis

Invités

Afep - Odile de Brosses et Nicolas Boquet

BNP Paribas - Sébastien Soleille

CEC - Grégoire Fraty et Florent Favier

Faith in Nature / Nature on the Board - Simeon Rose

Kering - Pauline Pigott

L'Oréal - Elodie Bernadi

MIDDLENEXT - Nathalie Guennoc



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER
ET DE LA BIODIVERSITÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

